

INTER-TS POUR INTER-NET

Un challenge pour promouvoir l'utilisation des réseaux en classe !

Via l'organisation d'un challenge sur internet et la création d'un site spécialisé, trois sections de techniciens supérieurs Assistant de Direction d'Annecy, d'Annemasse et de Privas expérimentent le travail collaboratif sur l'internet.

Les acteurs

- ◆ Une section Technicien Supérieur Assistant de Direction à **Annecy (Haute-Savoie)**,
- ◆ Une section Technicien Supérieur Assistant de Direction à **Annemasse (Haute-Savoie)**,
- ◆ Une section Technicien Supérieur Assistant de Direction à **Privas (Ardèche)**.

Les professeurs

- ◆ **Nadine Tourniaire**, professeur de Bureautique et Communication Administrative à Annecy (74),
- ◆ **Annette Philippe**, professeur de Bureautique et Communication Administrative à Annemasse (74),
- ◆ **Maryse Pessey**, professeur d'Organisation et Gestion à Privas (07).

Les moyens

- ◆ Des équipements informatiques en réseau connectés à l'internet,
- ◆ Des logiciels de navigation, de création de pages,

de retouche d'images, de téléchargement...

- ◆ Des boîtes aux lettres électroniques pour communiquer,
- ◆ L'accès, l'hébergement du site et l'assistance technique du **Centre de Ressources Informatiques de Haute-Savoie**,
- ◆ L'aide du **CDDP d'Annecy**.

et surtout une formidable envie d'échanger et de travailler ensemble.

Les participants

Toutes les classes de TS "Assistant de direction" de l'académie de Grenoble. La participation au challenge sera progressivement étendue à toute la France.

Le résultat ?

Un projet pédagogique, commun aux 3 lycées, mettant en oeuvre les compétences spécifiques de la formation d'assistant de direction, et permettant aux étudiants de travailler ensemble, à distance, et de pratiquer les différentes techniques propres à l'internet.

NAISSANCE DU PROJET

Dans le cadre du projet **Edres 74 financé et impulsé par le Conseil général de Haute-Savoie**, l'installation de connexions internet dans les établissements scolaires du département a permis à de nombreux enseignants de prendre conscience de l'intérêt pédagogique de ce moyen de communication. Elle leur a également donné les moyens de mettre en oeuvre des applications pédagogiques s'appuyant sur cet outil.

En 1996, trois professeurs de classes de techniciens supérieurs "Assistant de direction" (TS AD) décident de mettre sur pied un projet inter-établissements, qui devrait permettre à leurs étudiants de travailler en collaboration et à distance : le challenge "Inter-TS pour Inter-net" et l'espace de communication Inter-TS sont nés de cette volonté.

Dans le cadre du challenge **Inter-TS, chaque étudiant doit créer un document sur un thème imposé**. La recherche documentaire, la mise en page, le contenu sont réalisés en autonomie

et sans contrôle du professeur, ce qui vise à responsabiliser chaque étudiant.

LES OBJECTIFS

Le projet Inter-TS a un quadruple objectif :

- ◆ Intégrer les technologies de l'information et de la communication dans l'enseignement en STS "Assistant de direction" ;
- ◆ Permettre aux étudiants de s'approprier ces technologies à travers l'organisation d'un projet basé sur l'utilisation des réseaux et notamment de l'internet ;
- ◆ Initier les étudiants au partage des ressources et au travail collaboratif en utilisant les réseaux et en fédérant les moyens et les compétences des établissements, des équipes pédagogiques et des entreprises partenaires ;
- ◆ Favoriser l'insertion des étudiants dans le tissu économique en intégrant des entreprises dans le projet.

Quant au site Inter-TS, il vise à permettre aux étudiants :

- ◆ De s'approprier les techniques et les méthodes de conception et de gestion d'un site ;
- ◆ D'appréhender de manière concrète les notions de fourniture d'accès, de création et de gestion de site, de services sur l'internet ;
- ◆ De développer leur créativité tout en respectant un cahier des charges.

SUITE...

LE CHALLENGE INTER-TS

Il comporte deux axes :

◆ Pour chaque classe participant au challenge, c'est la production par chaque étudiant de la classe, d'un document d'information sur un thème donné, à l'aide d'un éditeur de pages HTML.

◆ Pour chacune des trois classes organisatrices, c'est la prise en charge de l'organisation une année sur trois, et la communication avec les autres classes. Toute décision est prise collégialement. Chaque classe est tenue d'informer régulièrement les deux autres classes de l'avancement des travaux, l'essentiel des communications se faisant par mél et dans une moindre mesure par fax ou par téléphone.

Il repose sur deux principes :

◆ Le challenge est supervisé par les enseignants de bureautique et communication administrative ou de gestion et organisation.

◆ Le jury est réuni dans le lycée organisateur. La remise des prix réunit professeurs, étudiants concernés, presse, entreprises partenaires et membres de l'administration.

LE SITE INTER-TS

Il représente avant tout un espace de communication pour les assistants administratifs, étudiants et professionnels.

Il repose sur 3 principes :

◆ Il a avant tout un objectif pédagogique,

◆ Il est réalisé par et pour des étudiants,

◆ Il est le fruit d'une collaboration entre les trois sections de TS, chacune d'elle prenant alternativement la

responsabilité d'une partie du site.

Il comprend actuellement trois parties :

◆ L'organisation du challenge,

◆ Un espace documentaire,

◆ Une aide à la recherche de stages et d'emplois.

Qu'il s'agisse de l'organisation du challenge ou du développement du site, chaque projet est assuré par un ou plusieurs étudiants, dans le cadre de leurs actions entreprises. Chaque étudiant présente son projet à l'examen, dans l'épreuve de l'EPS (Epreuve Professionnelle de Synthèse).

HISTORIQUE DU PROJET

1998 : Les étudiants du lycée Gabriel Fauré-Annecy organisent, avec le concours de leurs camarades des deux autres lycées, le premier "Challenge Inter-TS pour Inter-Net".

Le thème du challenge : Créer un document présentant l'internet.

L'organisation du challenge et du site mobilisent 8 étudiantes qui présentent ce travail à l'épreuve orale du BTS.

90 étudiants des 3 lycées participent au challenge, en créant des documents soit sur traitement de texte, soit au format html.

Les étudiants jettent également les bases d'un site Web "l'espace de communication des assistants de direction de l'académie de grenoble", appelé site Inter-TS.

1999 : Les étudiantes du lycée des Glières-Annemasse reprennent le flambeau. Elles élargissent les inscriptions au challenge aux étudiant(e)s de toutes les STS AD des 3 lycées.

Le thème : Créer une page HTML pour présenter le BTS Assistant de Direction aux futurs étudiants d'une part et aux entreprises d'autre part.

120 étudiants participent au challenge. La majorité d'entre eux maîtrisent la conception au format html. Tous les échanges se font pas mél.

Parallèlement, le site Inter-Ts est mis en ligne. Les 3 lycées oeuvrent à son enrichissement.

2000 : Les étudiants du lycée Vincent d'Indy-Privas prennent en charge l'organisation du challenge qu'elles ouvrent, cette fois, à toutes les STS AD de l'Académie de Grenoble.

Le thème : Créer un document html relatif à la personnalité ou à l'événement qui a inspiré le nom de son lycée.

Tous les échanges se font par internet. **220 étudiants participent au challenge.** Toutes les productions sont au format html.

Le site Inter-TS s'enrichit. Les thèmes sont développés. Un système d'échange d'offres et de demandes de stages et d'emplois par mél prend forme.

2001 : La boucle est bouclée. L'organisation du Challenge revient aux étudiantes du lycée Gabriel Fauré. Le développement du site continue.

LES ASPECTS PEDAGOGIQUES DU PROJET

L'ensemble des activités proposées aux techniciens supérieurs "Assistant de direction", dans le cadre de ce projet, ont impliqué :

◆ Un recours constant et intégré aux outils de la bureautique et de la télématique ;

◆ Une pratique des activités relevant des trois pôles prévus au référentiel du BTS Assistant de direction (communication, organisation, documentation) ;

◆ Des qualités d'autonomie, un sens de l'organisation et des responsabilités, des capacités d'adaptation et de travail en équipe, qui sont caractéristiques du profil de l'assistant de direction.

Cette expérience mobilise réellement les étudiant(e)s. Elle permet la mise en oeuvre des compétences prévues au référentiel du diplôme. Et surtout elle offre la possibilité d'une approche très concrète de l'outil internet et des tâches qu'un(e) Assistant(e) de Direction doit être capable d'assurer.

Les étudiant(e)s ont obtenu le soutien de l'Inspecteur d'Académie, des Inspecteurs Pédagogiques Régionaux et des proviseurs des lycées respectifs. Depuis 3 ans, le Conseil Régional Rhône-Alpes, et pour 2001 le Fonds Structurel Européen apportent une contribution financière très appréciée .

Ce projet a été présenté par l'inspection pédagogique régionale de l'académie de Grenoble au Centre d'études pour la rénovation de l'enseignement technique (CERPET) comme une action innovante digne d'être encouragée et facilitée. Il a donc été inscrit à son programme d'actions d'innovation. ■

✉ *Annette Philippe.*

Vous voulez en savoir plus ? Consultez :

"L'ESPACE DE COMMUNICATION DES ETUDIANTS DE TS AD DE L'ACADEMIE DE GRENOBLE"

<http://www.edres74.cur-archamps.fr/ressourc/interts/>

Les services en ligne !

Afin de proposer des services adaptés aux besoins des utilisateurs ayant un compte électronique au CRI de Haute-Savoie (connexion et/ou email), celui-ci a mis en place un système d'accès restreints par le web (nécessitant identifiant et mot de passe) qui permet de donner à chaque personne des informations personnalisées et sécurisées, accessibles depuis tout l'Internet.

A partir de la page d'accueil du site web du CRI (<http://www.cri74.org>), dans la rubrique "Services Techniques", en sélectionnant "Les accès restreints", l'utilisateur arrive sur une page où il doit préciser à quel "groupe" il appartient (il en existe trois). Il lui est alors demandé de s'identifier à l'aide de son nom utilisateur habituel et d'un mot de passe spécifique fourni à la création du compte. Ce mot de passe apparaît sur les feuilles de codes sous l'appellation "mot de passe web" ou "mot de passe web restreint" suivant les cas.

L'utilisateur accède alors à une page web où est référencé l'ensemble des services restreints qui lui sont accessibles. Voici un descriptif de ceux qui sont actuellement disponibles (d'autres pourront y être ajoutés par la suite selon les besoins et les demandes) :

◆ Le rapatriement de fichier à votre place :

Lorsqu'on désire télécharger un fichier de grosse taille sur Internet, il est impératif de rester connecté pendant toute la durée de la récupération, même si le débit de

téléchargement est faible, et cette récupération peut être interrompue pour différentes raisons (coupure de la connexion modem, micro-coupure de la liaison avec le serveur distant où est situé le fichier à récupérer, plantage du navigateur web et/ou de la machine cliente, ...). C'est pour ces raisons que le CRI propose de récupérer le fichier en question sur un de ses serveurs et de le mettre à disposition de l'utilisateur qui l'a demandé. Ainsi, le fichier étant stocké temporairement sur un des serveurs du CRI, l'utilisateur qui l'a demandé peut le récupérer dans de meilleures conditions (vitesse de chargement optimum, peu de risques de coupures pendant la récupération, ...)

◆ L'échange de fichiers par FTP :

Lorsque des personnes ont des fichiers de grande taille à s'échanger, si elles essayent de le faire à l'aide de la messagerie électronique, cela échoue souvent (taille de la boîte aux lettres limitée, protocole de récupération des messages pas adapté à des chargements dépassant quelques minutes, ...). Dans certains cas,

cela peut même bloquer la boîte aux lettres saturée et obliger le propriétaire à une démarche spécifique pour supprimer le mail fautif. Il est alors préférable d'utiliser le protocole FTP qui a été conçu spécialement à cet effet (FTP signifiant File Transfert Protocol). Tout le monde n'ayant pas à sa disposition un serveur FTP où il pourrait y placer des fichiers pour que d'autres les récupèrent, le CRI propose de mettre à disposition un espace privatif temporaire sur un de ses serveurs. L'utilisateur ayant demandé la création d'un tel espace reçoit par mail le chemin d'accès correspondant. Il peut alors soit placer des fichiers qu'il veut transmettre à un autre internaute et l'informer des coordonnées où il pourra les télécharger ("downloader"), soit transmettre le chemin d'accès en question à son correspondant pour que celui-ci dépose lui-même des fichiers ("upload") qui lui sont destinés et qu'il désire récupérer par la suite. Les fichiers peuvent être transmis et récupérés par l'intermédiaire d'un outil FTP client (ex : WsFTP, LeechFTP, CuteFTP, ...) ou par un simple navigateur web (Netscape, Internet Explorer, ...).

◆ Les statistiques sur les connexions distantes :

Avant l'importante migration que le CRI a opérée à la fin de l'année 1999, des rapports de connexion étaient mensuellement envoyés par mail pour fournir à chaque utilisateur le détail des connexions effectuées avec son identifiant. Depuis le début de l'année 2000, et à la suite de modifications notables dans l'organisation des serveurs du CRI, des améliorations sensibles ont été apportées sur la mise à disposition des statistiques. Désormais, il est possible pour l'utilisateur, et à sa demande explicite, de récupérer une multitude de renseignements sur les connexions effectuées. Ces statistiques sont construites dynamiquement, à la suite de la requête de l'utilisateur, et en fonction des critères de sélection qu'il a choisis. L'accès à ces statistiques se fait au travers d'un navigateur web usuel.

En effet, dès qu'il est entré dans l'interface web, l'utilisateur choisit l'intervalle de temps sur lequel il désire obtenir des informations. Il peut choisir aussi le mode d'affichage (mode texte "léger" ou mode HTML dont la présentation en tableau est plus agréable). Le résultat s'affiche alors avec des informations plus nombreuses que par le passé :

✓ **Détail des connexions** effectuées (date/début/fin/durée/octets reçus/octets envoyés) avec une ou plusieurs pages de résultat suivant le nombre de connexions effectuées, avec les totaux et les moyennes des informations sur la période sélectionnée.

SUITE...

✓ Au-dessous figurent des **statistiques selon le jour de la semaine, selon le mois de l'année et selon l'heure de la journée.**

✓ Pour chaque partie des résultats (détail des connexions, statistiques), il est possible de **trier les résultats** dans l'ordre croissant ou décroissant et cela sur chaque colonne, ceci afin de **simplifier la lecture des résultats** suivant les critères qu'on désire faire figurer prioritairement (tri selon la durée de connexion par exemple pour voir plus simplement à quels moments les connexions de longues durées ont été effectuées).

Il faut noter que pour les gestionnaires de **réseaux locaux** connectés au CRI par l'intermédiaire d'un routeur, les statistiques de connexion peuvent être vues en se connectant aux accès restreints avec **l'identifiant du routeur** et le mot de passe web qui lui est associé.

De plus, les données accessibles par cette interface web sont **mises à jour quotidiennement**. Ainsi, une personne peut avoir chaque jour une vision de ce qui s'est passé la veille en terme de connexion afin de détecter, par exemple, d'éventuels dysfonctionnements. Ces informations sont très utiles pour les gestionnaires de réseaux locaux connectés par un routeur, lorsqu'ils souhaitent avoir une **visibilité a posteriori sur la consommation téléphonique** qui est faite par les utilisateurs.

Les utilisateurs sont vivement encouragés à s'appuyer sur ce nouveau ser-

vice plus performant que son ancêtre qui possédait moins de détails et était moins fréquent. Une meilleure maîtrise des dépenses pourra ainsi être faite par chaque utilisateur.

◆ La messagerie accessible via le web :

D'autres services sont en ligne, accessibles depuis le site web du CRI (dans la rubrique "Services Techniques", sélectionner "Les services en lignes") et ne requièrent pas d'authentification de "premier" niveau (par contre, une authentification pourra être demandée par la suite pour l'accès à des données privées, c'est le cas pour Webmail par exemple).

Webmail est une interface web de consultation des messages électroniques. Pourquoi Webmail ? Dans certains cas, il arrive qu'une boîte aux lettres ne puisse être relevée simplement avec un client "POP" classique (ex : Netscape Messenger, Pegasus Mail, Outlook Express). Cela peut être dû à des **mails volumineux** (à cause de gros attachements), à des mails "vicieux" (formatés spécialement pour bloquer des boîtes aux lettres POP). Il arrive également que l'utilisateur ne se trouve pas sur son poste de travail habituel. Avec une connexion à Internet d'un poste inhabituel, il est **parfois pénible voir impossible** de configurer un client de messagerie pour relever ses mails en utilisant le **protocole "POP"**. De plus, ce protocole n'est **pas sécurisé** puisque le mot de passe et les mails récupérés transitent en "clair" (non cryptés) à travers le réseau

Internet, des personnes mal intentionnées pouvant ainsi y avoir accès à l'insu du destinataire.

C'est pour toutes ces raisons que le CRI met désormais à disposition des utilisateurs ayant un compte email un **outil de consultation/gestion des mails via une interface web. Les avantages sont multiples :**

✓ Cette interface est **accessible depuis tout poste connecté à Internet** et disposant d'un navigateur web.

✓ Toutes les actions effectuées (envoi des paramètres de connexion, relève des mails) sont cryptées donc sécurisées.

✓ Pour chaque mail en attente, l'utilisateur obtient **en un coup d'oeil** un certain nombre de renseignements élémentaires (date d'envoi, expéditeur, objet = sujet du message, taille du message).

✓ Les mails ne sont pas récupérés dans leur intégralité en une opération (sujets et textes séparés des attachements par exemple).

✓ Les attachements peuvent être récupérés **un par un** par le protocole HTTP (protocole "classique" du web) qui est ici en plus sécurisé (HTTPS).

✓ Il est possible de supprimer les mails "indésirables" pour que la prochaine utilisation du client POP ne soit plus bloquée. ■

✉ **Joël Golliet.**

LIENS UTILES

Pour ceux qui envisagent de s'équiper en matériel informatique, vous pouvez consulter :

<http://www.cri74.org/docs/conseils-materiel.html>

Attention ! Il s'agit de conseils génériques pour l'achat des composants PC, en aucun cas des prérequis pour, par exemple, un serveur Ping00.

Une liste des logiciels libres pour l'enseignement, qui n'a pas la prétention d'être exhaustive, est disponible ici :

<http://shalmaneser.sortilege.org/cndp/>

Certains ont fait l'objet de présentations lors des cycles de conférence organisés par le CRI et le CDDP.

Dans la même catégorie du recensement des logiciels libres éducatifs, voir également le projet Ofset piloté par Hilaire Fernandes :

<http://www.ofset.org>

Thierry Carcenac, député du Tarn, a remis à Lionel Jospin son rapport sur l'administration électronique. Il propose un nouveau plan pour une "administration électronique citoyenne".

<http://www.cri74.org/actualites/carcenac.pdf>

rése@ux.74

La lettre des technologies de l'information
Publication gratuite - N° d'ISSN : en cours.

Directeur de la Publication :

Paul Rivier, Président de l'Agence

Economique Départementale Haute-Savoie.

Rédaction : Centre de Ressources

Informatiques - Bâtiment Le Salève

74 166 Archamps - Tél. : 04.50.31.56.30

Email : cri-info@cri74.org

Web : - www.cri74.org

- reseau74.cri74.org

Siège : Agence Economique Départementale

BP 2444 - 74041 Annecy Cedex.

Tél. : 04.50.33.50.21 - Fax : 04.50.45.23.30

Édité avec le concours du Conseil Général de la Haute-Savoie.